



# DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

# BOFIP-RHO-23-1276 du 23/10/2023

Arrêté du 13 octobre 2023

# ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT ET CLASSEMENT DANS LE STATUT D'EMPLOI DE DIRECTION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

# Délégation encadrement supérieur et Talents

# RÉSUMÉ

Cet arrêté porte détachement et classement dans le statut d'emploi de direction de la Direction générale des Finances publiques.

Date d'application: 13/10/2023

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

### SOMMAIRE

# PARTIE 1: ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT ET CLASSEMENT DANS LE STATUT D'EMPLOI DE DIRECTION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES





#### ARRÊTÉ

portant détachement et classement dans le statut d'emploi de direction de la Direction générale des Finances publiques

#### LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE, CHARGÉ DES COMPTES PUBLICS

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 2021-1550 du 1er décembre 2021 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État;
- Vu le décret n° 2022-644 du 25 avril 2022 relatif aux emplois de direction de la Direction générale des Finances publiques et modifiant le statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2022-1453 du 23 novembre 2022 relatif aux conditions de classement, d'avancement et de rémunération applicables à certains emplois supérieurs de la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret du 28 décembre 2022 portant nomination dans les emplois de directeurs responsables d'un service déconcentré de direction de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret du 17 juillet 2023 portant intégration (administrateurs de l'Etat);
- Vu l'arrêté du 23 novembre 2022 relatif à la répartition par niveaux des emplois relevant du décret n° 2022-1453 du 23 novembre 2022 relatif aux conditions de classement, d'avancement et de rémunération applicables à certains emplois supérieurs de la fonction publique de l'État;
- Vu l'arrêté du 8 décembre 2022 pris pour l'application de l'article 11 du décret n° 2022-644 du 25 avril 2022 relatif aux emplois de direction de la Direction générale des Finances publiques et modifiant le statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 portant nomination dans des emplois de direction de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu les arrêtés en date du 27 septembre 2023 portant reclassement des intéressés dans le corps des administrateurs de l'État.

#### ARRÊTE:

#### Article 1er

Les cadres dont les noms suivent sont classés dans un emploi de direction de la Direction générale des Finances publiques à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 selon les modalités indiquées ci-après :

Ancienne situation						Nouvelle situation				
NOM	Prénom	Grade ou emploi	Échelon	Indice majoré	Ancienneté échelon	Groupe	Grade administratif	Échelon	Indice majoré	Ancienneté échelon
TRICHET	Bernard	AE du grade transitoire	16	1390	01/01/2023	2	Grade transitoire	16	1390	01/01/2023
HERNANDEZ	Jean-Claude	AE du grade transitoire	11	1313	01/01/2023	4	Grade transitoire	11	1313	01/01/2023
KERGUELEN	Richard	AE du grade transitoire	11	1313	01/01/2023	4	Grade transitoire	11	1313	01/01/2023
GUYOT	Isabelle	AE du 2 <sup>ème</sup> grade	12	1164	01/01/2023	7	2 <sup>ème</sup> grade	12	1164	01/01/2023
JONCHERE	François	AE du grade transitoire	15	1374	01/01/2023	2	Grade transitoire	16	1390	01/01/2023

#### Article 2

Le Directeur général des Finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 13 OCTOBRE 2023

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION L'ADMINISTRATRICE DE L'ÉTAT DU 2<sup>ÈME</sup> GRADE DÉLÉGUÉE ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET TALENTS

VÉRONIQUE BONCHE-ALQUIER

**BOFiP** 

Direction générale des Finances publique

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756